

Collecte des encombrants

Depuis septembre 2010, la collecte des encombrants s'effectue en partenariat avec l'Association "Le Monde Allant Vers" qui est chargée de collecter les objets. Ce partenariat permet de renforcer le rôle d'aide à la population dans la gestion des déchets et d'envisager le recyclage et le réemploi des objets, afin de réduire les tonnages voués à l'enfouissement.

Les encombrants acceptés

Sont acceptés uniquement **les objets qui ne peuvent pas être mis dans votre véhicule, mais peuvent être déplacés avec un diable, tels que :**

- **matériel électroménager**
- **meublier**
- **literie**
- **ferraille ...**

Ils ne doivent pas dépasser 3m³ par foyer.

La répartition des ramassages

- **En mars**, ramassage sur une journée entière dans les communes de Chateauneuf-la-Forêt, Neuvic-Entier, Masléon, Linards et Roziers-Saint-Georges
- **En avril**, ramassage sur une journée entière dans les communes de La Croisille-sur-Briance, Saint-Meard, Sussac, Surdoux et Saint-Gilles-les-Forêts
- **En juillet /août** ramassage sur une journée entière dans les communes de Chateauneuf-la-Forêt, Neuvic-Entier, Masléon, Linards, Roziers-Saint-Georges, La Croisille-sur-Briance, Saint-Meard, Sussac, Surdoux et Saint-Gilles-les-Forêts
- **En septembre**, ramassage sur une journée entière dans les communes de Chateauneuf-la-Forêt, Neuvic-Entier, Masléon, Linards et Roziers-Saint-Georges
- **En octobre**, ramassage sur une journée entière dans les communes de La Croisille-sur-Briance, Saint-Meard, Sussac, Surdoux et Saint-Gilles-les-Forêts

Après inscription auprès du secrétariat de la Communauté, il est demandé de déposer les "encombrants" la veille du jour de collecte en bordure de voirie, accessibles à un véhicule.

Vous pouvez également vous inscrire par mail à l'adresse suivante : cdc@briancecombade.fr, en indiquant votre **nom, adresse, téléphone, volume (pas plus de 3m³) et objets à ramasser.**

Contact

Tél. 05 55 69 39 32

cdc@briancecombade.fr